

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

DATE DE CONVOCATION : 11/09/2024

DATE D’AFFICHAGE : 11/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES : 11

PRESENTS : 08

VOTANTS : 08

ABSENTS : 03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE SAINT-CALAIS
COMMUNE DE COURGENARD**

L’an deux mille vingt-quatre,

Le 18 SEPTEMBRE à 20 heures 30 minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENVOIZE, Maire.

Etaient présents : MM JUIGNE, BROUARD, LOCTEAU, BERNARD, FEILLU-PINSON, Mmes GRENECHE, SAUSSEREAU

Etaient absents excusés : Mmes BRILLANT, DUPONT, M. CAULIER.

Formant la majorité des Membres en exercice

M. FEILLU-PINSON Lucien a été élu secrétaire

Objet : COMMUNE – PUBLICITE DES PROCES-VERBAUX ET LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Monsieur le Maire expose que pour être en accord avec l’ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 qui est entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022, il convient de délibérer sur les règles de publicité des procès-verbaux et du registre des délibérations issus des futurs conseils municipaux.

La Commune n’ayant pas de site internet, Monsieur le Maire propose que les procès-verbaux et tableaux des délibérations restent en version papier et soient affichés au panneau d’affichage de la mairie et disponibles à la demande en mairie

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l’unanimité cette proposition.

FAIT ET DELIBERE, EN SEANCE PUBLIQUE, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS. AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES.

LE MAIRE, T. RENVOIZE

